

20

pistes à retenir

du livre blanc

de la

décentralisation

culturelle

Les sujets qui font

CONSENSUS

CONSENSUS

- Clarifier les responsabilités de chaque strate territoriale en maintenant la compétence partagée
- Sanctuariser le principe des financements croisés
- Redonner davantage de pouvoir fiscal aux collectivités territoriales
- Renforcer la gouvernance multiniveaux et la coconstruction avec les acteurs et leurs réseaux
- Organiser davantage la transversalité des politiques publiques
- Refondre les instances de concertation territoriales existantes (CTAP, CLTC, COREPS...)
- Donner plus de place aux droits culturels dans l'organisation de la décentralisation

CONSENSUS

- Simplifier voire unifier les procédures administratives
- Généraliser les Conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) multipartites
- Limiter voire supprimer les appels à projets et consolider les subventions de fonctionnement
- Réformer les labels nationaux pour davantage d'adéquation aux enjeux locaux et un rééquilibrage des moyens
- Renforcer les moyens techniques et financiers des DRAC
- Réviser les critères d'évaluation pour la rendre plus qualitative et partagée

Les sujets qui font

DÉBAT

DÉBAT

- Attribuer des compétences culturelles spécifiques en fonction du niveau de collectivité (par ex : aménagement culturel du territoire, EAC, enseignements artistiques...)
- Désigner des collectivités cheffes de file pour coordonner certaines dimensions de politiques culturelles (par ex : stratégie territoriale culturelle, filières, création...)
- Redéfinir la place et le rôle de l'État (prescripteur, stratège, garant de l'équité territoriale et des droits/libertés...)

La boîte à

IDÉES

Innovations financières et fiscales

- Conférences des financeurs pour la culture (Culture·Co, COFAC, FAMDT, RELIEF)
- Affectation d'un pourcentage de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises au financement de la culture de proximité (UFISC)
- Fonds de dotation territoriaux pour capter des ressources privées dans une logique de mécénat territorialisé (Culture·Co)
- Dispositifs nationaux permettant de flécher ou conditionner les dotations aux collectivités à des engagements en matière de politique culturelle territoriale (Les Forces musicales)
- Fonds national de péréquation culturelle financé par les plateformes numériques pour soutenir la culture dans les territoires (COFAC)

Innovations financières et fiscales

- Développement de fonds mutualisés et de mécanismes de péréquation (FNADAC)
- Mécanismes financiers incitatifs, visant à encourager la structuration de démarches collectives entre opérateurs culturels et artistiques, ainsi qu'entre collectivités territoriales (Régions de France)
- Mobilisation croisée de lignes budgétaires relevant du social, de l'éducation ou de l'aménagement du territoire pour des projets culturels portant ces dimensions (Culture·Co)
- Financement d'initiatives de coopérations déjà existantes entre structures et acteurs d'un même territoire (DCA)
- Attribution d'un pourcentage des opérations de travaux publics consacré au soutien d'actions artistiques (FNAR)

Gouvernance territoriale et contractualisation

- Repositionnement du rôle des départements/régions en tant qu'animateurs de la coopération territoriale et facilitateurs de la contractualisation culturelle (AMRF, Culture.Co, Régions de France)
- Valorisation de la différenciation territoriale et de l'expérimentation dans la conduite de l'action publique culturelle (AMRF, Régions de France, AGCCPF)
- Gouvernance resserrée autour de deux instances identifiées (collectivités territoriales et État ; collectivités territoriales, État et professionnels), avec objectifs clairs, outils de coordination et de suivi, moyens humains et financiers adaptés (Régions de France)
- Gouvernance articulée autour de niveaux de concertation et de coconstruction : des espaces régionaux et des espaces infraterritoriaux (FAMDT)
- Valoriser l'EPCC comme outil dont les politiques publiques ont besoin pour décentraliser autrement et ensemble (Culture EPCC)
- Obligation de méthode dans la gouvernance des politiques culturelles territoriales : contrats communs et cadres d'engagement réciproques, élaboration d'une stratégie coconstruite avec obligation de moyens (FAMDT, UFISC)

Gouvernance territoriale et contractualisation

- Anticipation et encadrement juridique du retrait d'un financeur (FNADAC, Les Forces musicales)
- « Maisons communes des arts et de la culture » : espaces d'organisation de l'écosystème culturel et de concertations pluripartites entre État, collectivités territoriales, organisations professionnelles et participation citoyenne (FAMDT, FNAR, UFISC)
- Reconnaissance des « tiers facilitateurs » (fédérations, pôles, réseaux...) comme des médiateurs, garants de la continuité des démarches de coconstruction et des ressources pour documenter, outiller, former, faire circuler les expériences (FAMDT)
- Obligation pour les intercommunalités d'adopter une stratégie culturelle (FNADAC, Intercommunalités de France)
- Généralisation des Projets culturels de territoire - PCT - comme cadres privilégiés de la coopération multilatérale et outil opérationnel phare pour la mise en œuvre des politiques culturelles territoriales (Culture.Co, UFISC)
- Mise en œuvre des « Contrats de résonance » (ASN, DCA)

Gouvernance territoriale et contractualisation

- Renforcement des obligations des collectivités sur le terrain de la liberté d'expression et de création par une charte d'engagement et/ou un organe de défense (SMA, TRAS)
- « Chambres professionnelles des arts et de la culture » pour consultation et participation à la décision (TRAS, UFISC)
- Guichet unique d'accompagnement pour les communes rurales ne disposant pas d'ingénierie (AMRF)
- Partage des datas culturelles entre l'État et les collectivités pour mieux éclairer les décisions publiques (Régions de France)
- Renforcement de l'ancrage territorial des opérateurs nationaux culturels, ou, à défaut, territorialisation progressive de certaines fonctions clés (Régions de France)
- « Projets d'art et d'essai », pour soutien au long cours des lieux artistiques, portés par un comité à l'image des GAL - groupements d'action locaux (SYNAVI)

Aménagement du territoire

- Inscription pour les départements d'une compétence obligatoire de coordination de l'aménagement culturel du territoire, venant notamment renforcer et élargir les compétences obligatoires déjà existantes (Culture·Co)
- Intégration de la culture aux politiques d'aménagement du territoire et aux outils de droit commun (AMRF)
- Déclinaison des CLTC en Conseils métropolitains des territoires pour la culture pour l'aménagement culturel et artistique du territoire (France urbaine)
- Préservation des agences culturelles départementales et régionales (AMRF, Culture·Co, FNADAC)
- Création de coopératives culturelles au niveau des territoires, favorisant les mutualisations (TRAS)
- Développement de schémas directeurs pour les arts et les artistes (France urbaine)
- « Zones d'action artistique prioritaire » sur le modèle des anciennes Zones d'éducation prioritaire dans les territoires ruraux ou urbains sensibles, soutenu par des GIP - groupements d'intérêt public (SYNAVI)
- Intégration de la culture dans les Contrats de transition écologique et solidaire des grandes agglomérations et métropoles (France urbaine)
- Plan d'investissement national concerté avec les collectivités territoriales en vue de soutenir la transition écologique (Les Forces musicales)

Participation citoyenne

- Renforcement de la démocratie culturelle territoriale par des dispositifs de participation citoyenne coordonnés par les départements (Culture.Co)
- Ouverture des instances de décision aux associations et aux citoyen·nes (AGCCPF, COFAC, UFISC)
- Ouverture des comités de suivi des conventions d'objectifs aux bénévoles et habitant·es (FAMDT)
- Implication des citoyen·nes dans les critères d'attribution, de répartition et d'évaluation des subventions culturelles (UFISC)
- Adoption de la Convention de Faro sur les territoires, favorisant la participation citoyenne à la définition des patrimoines (ACCR)

Le livre blanc

en bref

En réaction au contexte de fragilisation de l'action publique de la culture, plusieurs associations et fédérations d'élu·es, de collectivités territoriales et de professionnel·les ont fait cause commune avec l'OPC pour relancer le chantier de l'organisation territoriale des politiques culturelles. Le livre blanc rassemble les différentes contributions. Alors que se succèdent plusieurs échéances électorales, il vise à faire avancer le débat, et à nourrir le dialogue avec l'État et les parlementaires.

Document complet : www.observatoire-culture.net